

5 Energie

5.1 Electricité

5.1.1 Manuel de gestion des risques (MGR), présentation par M. Olivier Crettenand d'INERA en lien avec les responsabilités liées à l'achat d'énergie

Décision

Le Conseil communal valide le manuel de gestion des risques pour l'achat de l'énergie électrique pour Fully.

5.1.2 INERA: contrat de prestation de complétion et équilibrage du portefeuille d'énergie électrique

Décision

Le Conseil communal valide les contrats de prestation à la société INERA SA.

5.1.3 Adjudication du bureau d'accompagnement pour le futur des domaines de l'électricité et du télé-réseau ECG par M. Orzan.

Décision

Le Conseil communal décide de mandater le bureau ECG The Energy Consulting Group AG représenté par M. Orzan. **Une présentation du résultat sera faite au Conseil général.**

5.1.4 Limitation de la puissance de sortie des installations solaires à 70% de la puissance du champ solaire pour les nouvelles installations dès le 1er janvier 2026

Décision

Le Conseil communal décide de limiter la puissance des installations solaires à 70% pour les nouvelles installations dès le 1er janvier 2026. Une période de transition de 6 mois sera aménagée.

6 Urbanisme (Constructions - PAZ - Mobilité douce)

6.1 Constructions

6.1.2 Autorisations communales avec mise à l'enquête

6.1.2.12025-152 / eC 2024-13969 Laeri Alain

Description

Création d'une fenêtre et d'un vélux
Saxé
Folio n° 26, parcelles n° 2735, 2736, PPE 50436
Zone village

6.1.2.22025-95 / eC 2025-10805 Guérin Bernard

Description

Construction d'un abri-couvert
Les Pros d'Antogne
Folio n° 10, parcelle n° 2145
Zone moyenne densité

6.1.3 Permis d'habiter

6.1.3.12023-195 Vouilloz Conciergerie SA

Description

Installation de deux pompes à chaleur air-eau extérieures
Mazembroz
Folio n° 5, parcelle n° 1259
Zone village

6.1.3.22024-136 / eC 2024-12055 Vouilloz Conciergerie SA

Description

Création d'un nouveau logement avec changement d'affectation, mise en conformité
Mazembroz
Folio n° 5, parcelle n° 1259
Zone village

7 Travaux publics & Environnement

7.1 Travaux publics

7.1.1 Rue de la Poste - Adjudication mandat pluridisciplinaire pour les phases d'exécution

Décision

Le Conseil communal décide d'adjuger le mandat au groupement AWP, par ARC GC SA à Martigny.

8 Sécurité - Economie - Tourisme

8.1 Police

8.1.1 Sécurité publique

Décision

Le Conseil communal valide la convention entre la Commune de Fully et la Commune de Riddes pour l'utilisation du radar.